

PROJET PÉDAGOGIQUE

ALSH ENFANTS



VIVRE ENSEMBLE



ÉQUITÉ



PARTAGE



ÉCHANGE



RESPECT



CONVIVIALITÉ



ÉCOUTE



BIENVEILLANCE



HUMANITÉ



CIVISME



SOLIDARITÉ



INCLUSION

SOMMAIRE

TABLE DES MATIERES

1	PRESENTATION DE LA SOURCE.....	2
1.1	Contexte géographique.....	2
1.2	L'Environnement.....	2
1.3	Le centre socio-culturel.....	3
2	SITUATION ACTUELLE.....	4
2.1	Missions et valeurs de la structure.....	4
2.2	Les intentions éducatives et pédagogiques de l'ALSH.....	6
2.3	Le public accueilli.....	6
3	FONCTIONNEMENT.....	7
3.1	L'équipe pédagogique.....	7
3.2	Le role de l'équipe d'animation.....	8
3.3	Le handicap, PAI et régime alimentaire.....	8
3.4	Répartition des temps respectifs de temps d'activités et de repos.....	9
3.5	Les séjours.....	10
3.6	Communication.....	10
4	EVALUATIONS.....	11

la Source
Centre Socio Culturel – Le Haillan

1 PRESENTATION DE LA SOURCE

1.1 CONTEXTE GEOGRAPHIQUE

Située à une dizaine de kilomètres de Bordeaux, la commune du Haillan garde aujourd'hui une image de « petite ville » à taille humaine chère aux habitants (son territoire couvre 9,3 km² de superficie ce qui représente moins de 2% du territoire de Bordeaux métropole). Pour autant dotée d'une forte dynamique démographique en lien avec sa position en limite de la première et de la seconde ceinture (à la lisière extérieure de la rocade), elle est portée par la dynamique de la péri urbanisation métropolitaine.

Elle est la **2^{ème} commune la plus peuplée des cinq communes composant le quadrant Nord-Ouest, lequel regroupe les communes de la seconde couronne dans la direction N-O.**

Elle est aussi l'une des plus dense, avec **1 225 habitants au km²**. Cette densité proche de la moyenne des communes de l'agglomération hors Bordeaux (1 016 hab./km²) est néanmoins représentative des communes de la première couronne.

La croissance démographique et urbaine du Haillan contribue aux objectifs à 2030 de la métropole d'être millionnaire : perspective de **15 000 habitants à l'horizon 2030**

L'ensemble de la commune est bien desservi par les transports en commun ce qui permet au plus grand nombre d'être relativement mobile. La présence d'un Bus à Haut Niveau de Service entre Bordeaux et Saint-Aubin de Médoc sera bientôt présent. La desserte du Tram au Nord de la commune (ligne D, à Jallepont), avec parc-relais, vient compléter le tram A (le Haillan- Rostand).

Les enfants fréquentant l'ALSH y viennent pour la plupart à pied car résidant à proximité. Les plus éloignés viennent accompagnés en voiture par leur famille, peu d'entre eux utilisent les transports en commun.

Pour les déplacements hors de la structure, nous avons accès :

- Aux transports en commun de la métropole Bordelaise (Bus, TRAM) ;
- A un véhicule communal (bus 9 places);
- Notre propre bus 9 place
- Location d'un bus 9 places pendant la période estivale.

1.2 L'ENVIRONNEMENT

Le centre socio culturel se situe à proximité d'une Résidence d'habitat social comportant 342 logements. Bien que son territoire d'intervention s'étende à l'ensemble de la commune et que nous tendons à atteindre une vraie mixité sociale, l'implantation de la structure au pied de la résidence facilite la présence des enfants qui y résident.

Le quartier Edmond Rostand possède de nombreux logements sociaux favorisant la mixité culturelle et permettant d'accueillir des familles avec de faibles revenus.

De nombreuses familles Haillanaises ne peuvent que difficilement avoir accès à des activités extra-scolaires, partir en vacances... Les enfants et jeunes repérés n'ont pas les moyens, ni même le réflexe de rechercher à accéder à des loisirs culturels, sportifs, activités touristiques, ... Pour nombre de familles économiquement en difficulté, les priorités sont ailleurs. Nous remarquons également un manque d'autonomie et d'ouverture chez la majorité d'entre eux qui entraîne des freins à la mobilisation individuelle sur des projets de loisirs, de vacances, ...

Le centre se trouve à proximité de l'école élémentaire et maternelle de la Luzerne ainsi que du collège Andrée CHEDID.

L'ALSH bénéficie de l'ensemble des infrastructures de la commune du Haillan. Une Bibliothèque municipale, une ludothèque, l'Entrepôt (service culturel, cinéma et salle de spectacle), le city stade de la Résidence Edmond Rostand, les gymnases municipaux, les cours de tennis, la plaine sportive, le skate parc.

La proximité du gymnase Georges Ricart en fait l'équipement de référence pour les activités sportives ou toutes activités nécessitant un espace couvert.

Au-delà du Haillan, de nombreuses sorties sont réalisées à l'échelle de la Métropole pour profiter des parcs, musées et autres activités proposées sur les autres communes. De nombreux déplacements sont réalisés en transport en commun ainsi qu'en minibus.

Notre localisation nous permet de profiter de l'océan, du bassin ainsi que des lacs de Lacanau et Carcan lors de sorties aquatiques.

1.3 LE CENTRE SOCIO-CULTUREL

Le centre est un lieu multiusage, nous apprenons donc aux enfants que l'espace ne leur est pas uniquement dédié et que leur utilisation doit en tenir compte.

Nous partageons avec l'ensemble des activités :

- une cuisine pédagogique totalement aménagée avec deux plans de travail
- une grande salle d'activités avec des cloisons amovibles permettant de la scinder au quotidien en 2 ou 3 espaces distincts. La configuration de base est conçue pour laisser une moitié de salle au 6-12 ans et une autre aux 12 ans et plus. Pour autant l'absence des uns permet aux autres une utilisation totale.
 - o La salle dédiée aux enfants est équipée d'un coin lecture et d'un coin jeux (lego, jeux de société,...). Le mobilier est adapté à leur taille
- une salle informatique
- une salle multifonction : détente, lecture et atelier
- un accueil suffisamment vaste pour y accueillir exceptionnellement des ateliers
- une terrasse de plein pied, donnant sur la plaine de la Luzerne

Nous partageons le bâtiment avec une Ludothèque municipale où nous pouvons nous rendre et y emprunter des jeux.

Le centre donne directement sur la plaine de la Luzerne qui est, par conséquent, l'équivalent de notre domaine extérieur. Ce vaste espace non grillagé induit une attention permanente des animateurs et une vigilance des enfants. En fond de plaine se trouve depuis 2021 une aire de jeux pour les 6-12 ans avec une tyrolienne.

Centre Socio Culturel – Le Haillan

2 SITUATION ACTUELLE

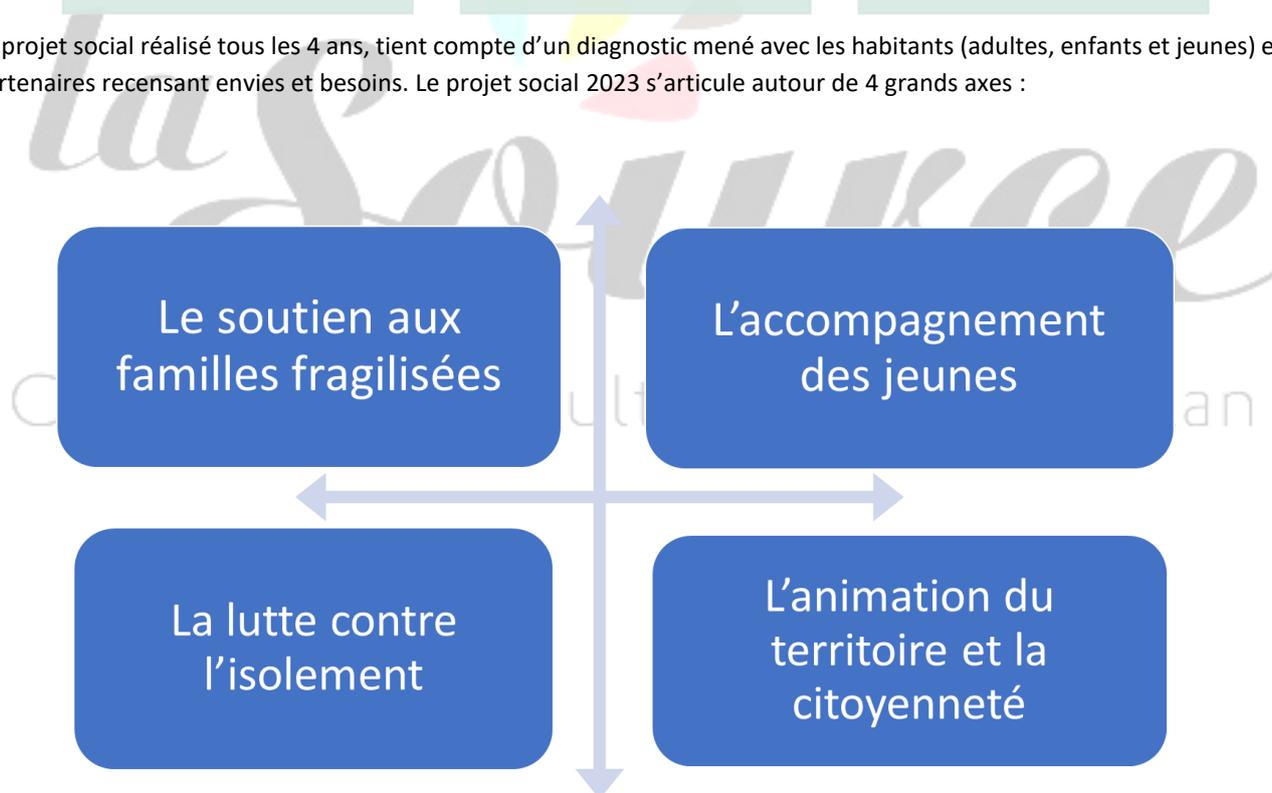
2.1 MISSIONS ET VALEURS DE LA STRUCTURE

Le fonctionnement de la structure et les activités proposées répondent à un besoin socioculturel tant au niveau des enfants accueillis que des familles de ces derniers. En effet l'ALSH est inclus dans un projet plus global, qui équivaut à un projet éducatif, il s'agit du projet social du Centre Socio Culturel.

La Source est un lieu ressource(s), d'écoute, d'échanges et de co-construction, ouvert à tous les habitants et partenaires du Haillan, dans un esprit bienveillant et convivial, qui favorise :

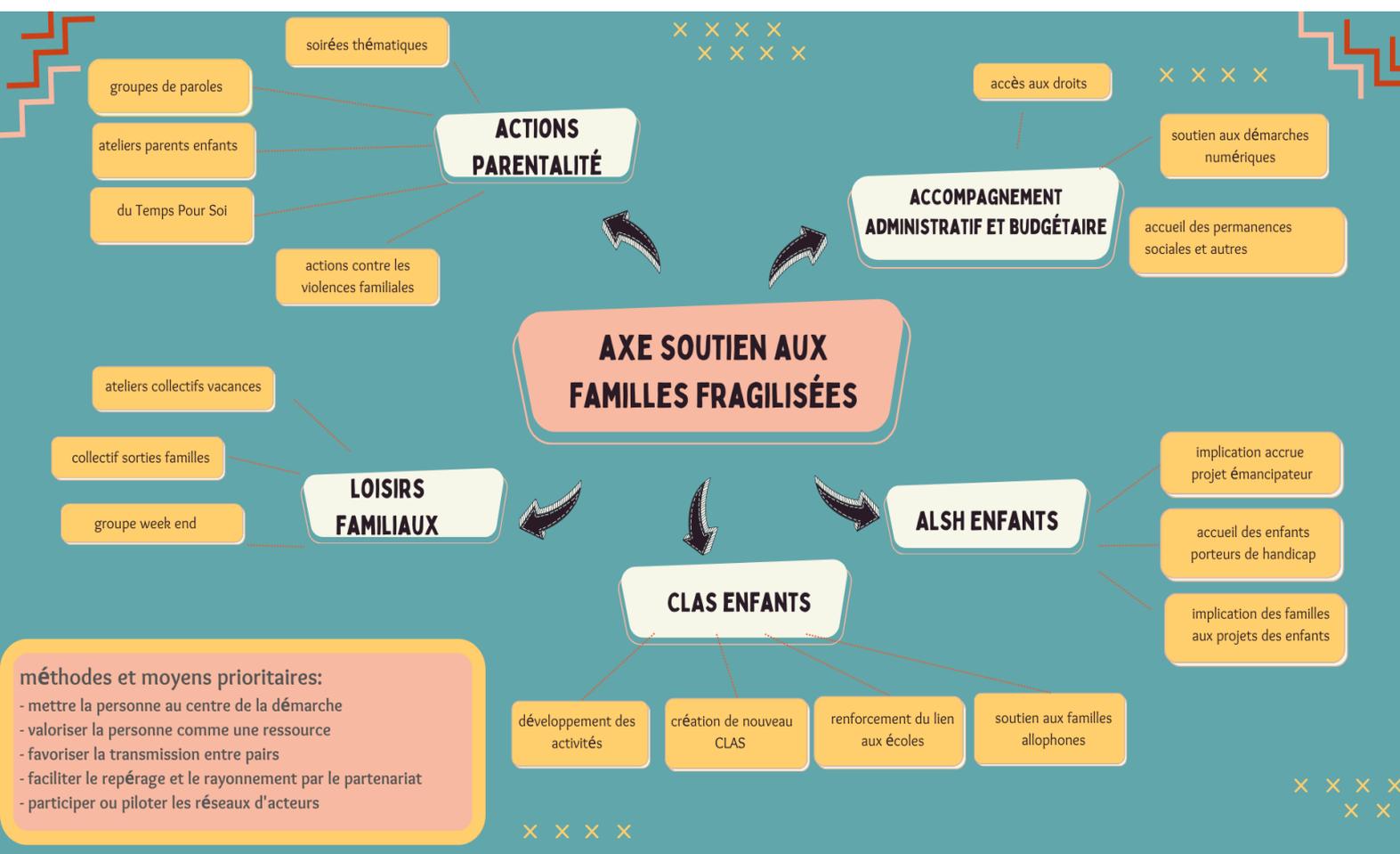


Le projet social réalisé tous les 4 ans, tient compte d'un diagnostic mené avec les habitants (adultes, enfants et jeunes) et les partenaires recensant envies et besoins. Le projet social 2023 s'articule autour de 4 grands axes :



L'accueil de Loisirs Sans Hébergement est une action à part entière du projet social du Centre Socioculturel, présent dans l'axe « Le soutien aux familles fragilisées. » Son projet éducatif s'inscrit donc dans les orientations du projet social et s'appuie sur les valeurs portées par ce dernier, à savoir :

Humanité, Bienveillance, Écoute, Convivialité,
Partage, Échanges, Respect, Inclusion, Civisme



Axe incluant l'ALSH

2.2 LES INTENTIONS EDUCATIVES ET PEDAGOGIQUES DE L'ALSH

L'équipe d'animation souhaite accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles et proposer un accompagnement éducatif de qualité aux enfants et aux familles.

En se mettant pour objectif de :

Objectifs généraux	Favoriser l'acquisition de l'autonomie	Renforcer l'estime de soi	Impliquer les adultes dans la vie des enfants au centre
	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre les enfants acteur de leurs loisirs en les impliquant dans la création des programmes d'activités. • Découvrir et pratiquer des activités variées (sportive, manuelle, culturelle, artistique, sortie...) en s'assurant de la diversité des activités proposées sur chaque période. • Sensibiliser aux questions de citoyenneté en proposant des temps d'échanges adaptés. • Apprendre un équilibre naturel tout en se faisant plaisir à travers des ateliers cuisines permettant un goûter maison. 	<ul style="list-style-type: none"> • Construire des projets collectifs en mettant en avant les talents de chacun. • Développer l'esprit de groupe et l'expression de leurs opinions en mettant en place des temps d'échanges et de collaborations. • Permettre aux enfants et parents de s'approprier davantage le centre en étant à l'écoute de leurs envies/ propositions 	<ul style="list-style-type: none"> • Accueillir, accompagner et orienter les parents autour de temps formels et informels permettant des échanges sur des questions de parentalité, de scolarité, de santé, de relation parents-enfants. • Mettre en place des temps parents-enfants en proposant différents événements sur l'année • Associer les bénévoles, issus des autres activités du centre, aux projets des enfants en mettant en avant leurs compétences et centres d'intérêts.
Objectifs opérationnels			

2.3 LE PUBLIC ACCUEILLI

L'ALSH est ouvert à tous les enfants. Une attention est particulièrement portée aux familles les plus en difficulté. La diversité des publics accueillis favorise naturellement une mixité sociale.

Toutes inscriptions s'opèrent auprès de l'agente d'accueil, les familles se présentent et choisissent les jours où leur enfant souhaite venir. Le versement de la période se fait selon le coefficient familial de chacun.

Quotient familial	<500 €	de 501 à 750€	de 751 à 1000€	de 1001 à 1250€	de 1251 à 1500€	de 1501 à 1750€	de 1751 à 2000€	> 2000€
Equivalent en %	40%	50%	60%	70%	80%	90%	95%	100%
Coût de la Cotisation à la demi-journée	1,20 €	1,50 €	1,90 €	2,30 €	2,90 €	3,70 €	4,60 €	5,70 €
Coût de la Cotisation à la demi-journée à partir du 3 ^{ème} enfant	0,96 €	1,20 €	1,52 €	1,84 €	2,32 €	2,96 €	3,68 €	4,56 €

La pluridisciplinarité de l'équipe permet d'avoir une approche holistique des familles. En effet, l'accompagnement des adultes et des familles par la CESF et la référente parentalité (psychologue), ainsi que des jeunes avec l'accueil ado et des habitants en général à travers les divers projets ; permet aux professionnels de mieux connaître les enfants par leur contexte familial, leur cadre de vie, leur parcours scolaire, leur relations amicales, ...

Un ALSH intégré à un Centre socio culturel permet de développer un suivi régulier des enfants, un lien étroit aux familles et d'accompagner le développement des enfants mais aussi de pouvoir alerter quand des comportements nous interpellent. Nous collaborons avec les familles pour accompagner l'enfant, le jeune mais aussi la famille en entier si nécessaire.

Nous sommes complémentaires à l'ALSH de la commune qui accueille les familles sur l'ensemble des périodes péri et extrascolaires.

3 FONCTIONNEMENT

Le fonctionnement de la structure et les activités proposées répondent à un besoin socioculturel tant au niveau des enfants accueillis que des familles de ces derniers.

Le centre est un lieu de découvertes et d'échanges, où l'on crée des liens et on apprend à vivre ensemble. La proximité des différents groupes d'enfants, de jeunes, d'adultes et d'activités variées, nécessitent de tenir compte de chacun pour favoriser une cohabitation harmonieuse et devenir une ressource pour tous.

Pour atteindre ces objectifs, l'équipe accompagne les enfants dans la proposition tout au long de l'année de projets et d'animations sur des thématiques relevant de l'environnement, de la culture, du sport et des arts, de la citoyenneté, de la solidarité...et des projets en partenariat avec d'autres structures (l'EPHAD, l'Entrepôt, la bibliothèque, la ludothèque, autres centres sociaux...).

L'ALSH accueille en moyenne 28 enfants de 6 à 12 selon les modalités suivantes :

- Les mercredis, les petites vacances et vacances estivales : accueil à la demi-journée.
- Les soirées, en général lors des vacances scolaires
- Occasionnellement accueil des enfants à la journée (Sorties, stages, mini-séjours, activité ponctuelle).

On peut tout de même noter une souplesse de la structure, les enfants ont la possibilité, notamment en période scolaire, d'avoir accès à des horaires adaptés afin de concilier l'accueil à l'ALSH et leurs activités extra-scolaires.

3.1 L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

L'équipe d'animation se compose d'animateurs diplômés et en cours de formation.

Composition de l'équipe général du Centre :

- Une Directrice du Centre Socioculturel : Audrey VILLAESCUSA. Diplômée d'un DUT carrière sociale, Master en Aménagement du territoire
- Un Coordinateur enfance/jeunesse : Nicolas BLANCHARD. Diplômé d'un DEJEPS.
- Un Directeur/Animateur ALSH : Romain LANCHAS, référent tranche d'âge 9-12 ans. Diplômé BPJEPS AS et en cours de formation CCDACM
- Les animateurs enfance :
 - Jenifer MINICONI-CHETRIT, référente tranche d'âge 6-8 ans, en formation BUT carrière sociale
 - Muriel PEYRARD, diplômée d'un DUT carrière sociale qui vient en renfort extrascolaire et périscolaire sur le groupe des 6/8 ans

Le nombre de personnel varie en fonction de l'effectif des enfants et répond aux normes d'encadrement. L'année peut être ponctuée par la présence de stagiaires de différentes formations (ex : BUT, BPJEPS, BAFA, stage de 3^{ème}).

3.2 LE ROLE DE L'EQUIPE D'ANIMATION

Par ses attitudes, sa tenue, ses réflexions, son comportement, il donne à l'enfant une représentation du monde des grands. Cette image doit lui donner envie de grandir. Tous les enfants ne sont pas au même stade d'autonomie et l'animateur portera son attention à tous les petits problèmes (aller au toilette, lavage des mains, intégration de l'enfant dans le groupe, accueil...).

L'équipe mène régulièrement des échanges et des réflexions autour de sujets pédagogiques et problématiques rencontrés dans le quotidien professionnel. Elle est accompagnée en cela par une psychologue spécialiste de la parentalité.

Sur chaque période, des bilans sont effectués, en équipe, avec les enfants et les familles tout au long de l'année afin d'améliorer au mieux notre fonctionnement, mettre en avant la progression de chacun et du groupe.

Le rôle de l'animateur est alors de :

- ✓ Mettre en œuvre le projet pédagogique
- ✓ Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants et des jeunes par notamment une présence continue.
- ✓ Mettre en place et animer des activités en tenant compte des intérêts, des besoins, des capacités et des rythmes des enfants
- ✓ Participer à l'organisation de la vie collective du centre et y impliquer les enfants
- ✓ Assurer les relations avec les parents.
- ✓ Utiliser des outils organisationnels (classeur d'inscriptions, listes de présences, fiches d'évaluations).
- ✓ Assurer un équilibre alimentaire lors du goûter.
- ✓ Travailler en équipe.
- ✓ Favoriser l'ouverture au territoire et aux autres adultes

Les points de vigilance à avoir concernent particulièrement les enfants :

Leur langage, la manière dont ils interagissent entre eux et avec les adultes qui fréquentent le centre.

L'alimentation, le fait qu'ils apportent des sucreries et autres, qui ne sont pas liés à des régimes alimentaires ou autre complément nécessaire.

L'utilisation du téléphone portable interdite pour les enfants en primaire.

L'inclusion de chaque enfant au sein du groupe ainsi que ceux porteur de handicap.

Les animateurs doivent être exemplaire donc ils s'assurent également de respecter ces différents points.

3.3 LE HANDICAP, PAI ET REGIME ALIMENTAIRE.

Afin de préparer au mieux l'inclusion d'un enfant porteur de handicap au sein de la structure, un temps d'échange en amont entre l'équipe et les parents est organisé. Ce temps nous permet d'en apprendre plus sur l'enfant et d'envisager comment répondre au mieux à ses besoins et ses envies. Ce temps est propice à son inclusion car il permet que son arrivé dans le centre se passe au mieux pour lui, pour ses parents, pour les animateurs et pour les autres enfants.

Les équipes ont pu suivre des formations avec Récréamix ou la CAF afin d'obtenir les outils nécessaires pour accompagner ces enfants au sein des groupes. Cette inclusion est également réfléchi en termes de sécurité émotionnelle et psychologique de l'enfant et du groupe. Nous ne mettons personne en échec d'intégration.

Chaque année, les enfants de la structure rencontrent une association en lien avec le handicap, ce temps leur permet d'échanger avec des personnes en situation d'handicap et ainsi de lutter contre les stéréotypes et préjugés pouvant exister à ce sujet. Ce temps donne aux enfants une meilleur compréhension du handicap renforcée par des ateliers d'immersion mis en place.

Certains enfants, pour des raisons médicales, ont un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI).

Du fait que nous organisons des ateliers cuisines et des repas avec les enfants aux enfants, il est important pour nous d'être vigilant à leur contrainte alimentaire (allergies...) que nous pouvons trouver dans leurs fiches sanitaires, remplies préalablement avec les parents en début d'année. Ils peuvent donc apporter les repas (lors des soirées).

3.4 REPARTITION DES TEMPS RESPECTIFS DE TEMPS D'ACTIVITES ET DE REPOS

Nous pensons que le temps libre des enfants, est un temps privilégié qui leur permet de vivre des projets collectifs de toutes nature. À travers la co-construction des programmes d'activités, nous leur permettons d'acquérir de nouvelles compétences : de s'exprimer, de débattre, de choisir, et d'apprendre à devenir citoyen. Pour ce faire, un tableau d'idée est mis à disposition permettant de nourrir les échanges lors des rassemblements mensuels pour la réalisation et l'évaluation des programmes d'activités. Nous leur permettons de développer de nouvelles compétences en les mettant ponctuellement en situation d'animation.

Une journée structurée, respectueuse des rythmes individuels, leur permettra de se préparer dans le temps, l'espace et dans les relations interpersonnelles. La construction de ces repères favorisera l'acquisition d'une plus grande autonomie.

Arrivée échelonnée des enfants de 13h30 à 14h.

- Le temps d'accueil permet aux enfants une arrivée progressive, afin que ces derniers puissent s'acclimater à leur rythme et rompre avec celui de la maison ou de l'école.
- C'est aussi l'occasion pour les parents d'avoir un échange rapide avec l'animateur, afin que ce dernier lui apporte les informations nécessaires et aussi créer du lien.
- Les animateurs se répartissent dans la salle de jeux, salle de convivialité et sur la terrasse. Des jeux sont proposés en fonction de l'envie des enfants, tout en gardant une surveillance sur l'ensemble du groupe.

Temps d'activités de 14h00 à 16h30.

- Ce temps est principalement consacré à l'activité de l'enfant. En fonction de la tranche d'âge il est plus ou moins rythmé et fragmenté. Des temps de pause sont proposés en fonction du rythme des enfants.
- Il ne s'agit pas d'occuper les enfants mais de favoriser des temps d'activités riches, variés et ludiques. Aucun enfant ne sera obligé de pratiquer l'activité dans sa totalité, cependant, nous insisterons sur le fait d'essayer et de découvrir.
- Chaque tranche d'âge est sous la responsabilité d'un animateur référent qui élabore et propose le contenu des activités avec les enfants. Il a la charge du choix et de la préparation du matériel, des locaux, ...

Le Goûter de 16h30 à 17h.

- Ce temps marque la fin de l'activité programmée. Il permet un retour au calme. Nous favorisons les échanges et essayons d'amener les enfants à évaluer l'activité proposée et à faire des propositions.
- L'animateur répartit les tâches entre les enfants (distribution, nettoyage de la table...) et favorise la reponsabilisation de chacun.

Départ échelonné des enfants de 16h30 à 18h.

- Ce temps permet d'aborder la transition entre la journée à l'ALSH et le retour en famille. Tout comme l'accueil de début d'après-midi des jeux libres sont proposés et nous favorisons la communication avec les familles et les encourageons à discuter.

Ouverture occasionnelle en matinée ou en soirée.

- Certaines périodes et projets sont propices à l'ouverture de l'ALSH en matinée favorisant la mise en place de stage, de sortie à la journée, de réunion pour la préparation de projet...
- Des soirées sont elles aussi présentes tout au long de l'année, moment conviviale et enrichissant autour d'un repas et d'activité ludique ou de sortie culturelle (spectacle/cinéma...).

Lors des temps libres, en dehors des activités, nous permettons aux enfants de l'ALSH 6-12 ans et aux jeunes de l'ALSH 13-17 ans se mélanger. Nous cherchons à créer une cohésion entre ces groupes afin de faciliter la transition d'un âge à l'autre. Nous travaillons la responsabilisation des jeunes en les mettant en situation d'animation lors de grands jeux.

3.5 LES SEJOURS

L'équipe organise, a minima tous les étés, des séjours allant de 2 à 4 nuits dans le département ou les départements limitrophes.

La vie quotidienne du séjour est réalisée avec les enfants de sorte à les amener à se projeter et imaginer cela comme des « vacances qu'ils organisent ».

En fonction du coût la destination ainsi que les activités réalisées doivent ensuite tenir compte de leurs attentes. Le programme tient compte de plusieurs facteurs :

- Localisation du camping ou hébergement en dur
- Les modalités de restauration (pension complète ou demi-pension)
- Activités nautiques, de plein air et/ou de montagne
- L'alternance entre activités calmes et dynamiques

Une fois programmé les animateurs rencontrent les parents des enfants inscrits lors d'une réunion d'information pour leur expliquer les détails du séjour et le fonctionnement. Les parents et les enfants ont donc le même niveau d'information et s'engagent à respecter le cadre proposé (utilisation du téléphone, alimentation, éloignement, ...).

3.6 COMMUNICATION

Nous faisons le choix de ne diffuser les programmes d'activité qu'une fois les inscriptions faites car nous avons remarqué que certaines familles par le passé inscrivaient seulement leur enfant pour les sorties. Nous ne souhaitons pas être un centre de consommation, nous restons un centre socio-culturel, nous prônons la co-construction et recherchons un public constant. Nous sommes tournés vers un ALSH où les enfants s'impliquent dans différents projets, aventures communes, plutôt qu'un ALSH proposant des activités à la carte.

Cependant, en début de chaque période, le programme d'activité est affiché à la vue de tous (enfants et parents), sur un mur dédié à cela, pour favoriser l'échange direct.

De plus, lors de l'arrivée des parents, nous leurs transmettons les infos nécessaires pour les activités de la période (départ plus tôt pour une sortie, besoin d'une tenue précise...). Nous profitons aussi de ce temps pour faire un point sur la journée.

Nous transmettons également toutes les informations aux familles par mail.

Nous disposons d'un compte Facebook régulièrement alimenté, pour communiquer sur les évènements et toucher un plus large public.

4 EVALUATIONS.

Évaluation des objectifs du projet pédagogique :

Rendre les enfants acteur de leurs loisirs en les impliquant dans la création des programmes d'activités.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'activités proposés et mis en place dans le programme d'activité. • Nombre d'activités proposés et animés par les enfants. • Nombre d'enfant ayant au moins une activité de son choix réalisée • Nombre d'enfants ayant animé une activité.
Découvrir et pratiquer des activités variés (sportive, manuelle, culturelle, artistique, sortie...) en s'assurant de la diversité des activités proposée sur chaque période.	<ul style="list-style-type: none"> • Variété des activités proposés
Sensibiliser aux questions de citoyenneté en proposant des temps d'échanges adapté.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de temps d'échanges • Thématiques abordées • Nombre d'enfants inclus aux discussions
Respecter au mieux une alimentation équilibré/saine tout en se faisant plaisir à travers des ateliers cuisines permettant un goûter maison.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de goûter maison sur une période • Action mise en place pour respecter une alimentation saine et équilibré
Construire des projets collectifs en mettant en avant les talents de chacun	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre des différents projets collectifs • Diversité des savoir-faires valorisés • Nombre de participants
Développer l'esprit de groupe et l'expression de leurs opinions en mettant en place des temps d'échange et de collaboration.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de participant • Sujets abordés • Implication de chacun
Permettre aux enfants et parents de s'approprier davantage le centre en étant à l'écoute de leurs envies/ propositions	<ul style="list-style-type: none"> • Idées issues des parents • Parents bénévoles • Parents en animation
Accueillir, accompagner et orienter les parents autour de temps formels et informels permettant des échanges sur des questions de parentalité, de scolarité, de santé, de relation parents-enfants.	<ul style="list-style-type: none"> • Orientation vers des temps dédiés à leurs questions (soirées thématiques, groupe de paroles...) • Disponibilité de l'animateur et de l'équipe pluridisciplinaire pour les questions des familles • Taux de satisfaction des familles.
Mettre en place des temps parents-enfants en proposant différents évènements sur l'année	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'évènements proposés • Variété des évènements • Taux de participation
Associer les bénévoles, issues des autres activités du centre, aux projets des enfants en mettant en avant leurs compétences et centres d'intérêts.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de bénévoles intervenus • Animation proposées et/ou animés par un bénévole • Taux de satisfaction des bénévoles